



Pourquoi adhérer à la FCPE ?

Fondée en 1947, la Fédération des conseils de parents d'élèves est reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Au total, 1 600 000 familles ont voté pour la FCPE aux dernières élections.

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves. Elle est présente dans la plupart des établissements où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents. La FCPE est une force de proposition et d'action: dans notre région, elle est représentée dans 21 instances régionales de l'Éducation Nationale et 27 instances départementales.

La FCPE compte aujourd'hui 310 000 adhérents, 65 000 parents d'élèves élus aux conseils d'école et aux conseils d'administration, 10 000 conseils locaux et 100 associations départementales et extra-métropolitaines et des représentants dans les établissements français à l'étranger.

NOS VALEURS

- L'enfant doit être placé au centre de nos préoccupations et du système éducatif
- Conformément à la convention internationale des droits de l'enfant : l'égalité des chances, le droit à l'éducation dans de bonnes conditions, le respect de ses droits et de sa dignité
- La coéducation, véritable partenariat éducatif, car la famille ne peut être tenue à l'écart d'une part importante de l'éducation de l'enfant et le système éducatif ne peut être isolé
- La laïcité qui garantit à chacun le respect, la liberté et la tolérance
- La gratuité de l'enseignement au sein du service public

LES PRINCIPES DE L'ACTION DE LA FCPE

- Le respect des droits de tous les enfants et de leurs familles.
- Sensibiliser les parents aux risques de dérives individualistes en favorisant notamment l'intégration des plus démunis.
- Le partenariat et la coéducation : contribuer au rapprochement de la famille et de l'école en insistant sur la nécessaire interpénétration de ces deux univers de vie de l'enfant. Par leur présence, les parents FCPE rappellent que nous sommes bien membres à part entière de l'équipe éducative des établissements scolaires.

NOS MISSIONS

Vous informer, Vous représenter, Participer à la vie de l'école. Et pour cela :

- Créer un lien entre les parents.
- Créer un lien avec les directrices des écoles maternelle et élémentaire
- Être un interlocuteur de la mairie pour les questions relatives à l'ALAE, à la cantine et aux travaux dans les écoles
- Participer au comité de suivi des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)
- Avoir un esprit critique, réfléchir à plusieurs : à plusieurs, on réfléchit mieux. C'est pourquoi il nous semble que ce qui touche à l'éducation des enfants ne devrait pas être envisagé sous le seul angle individuel. Le système éducatif est à concevoir comme une préoccupation collective.
- Représenter les parents aux conseils de classe

Faire partie d'une fédération de parents d'élèves, c'est œuvrer à cette démarche. En rassemblant les compétences de tous les partenaires, nous contribuons à l'évolution du système éducatif français vers toujours plus de qualité.

ÊTRE ADHÉRENT NE DEMANDE PAS NÉCESSAIREMENT BEAUCOUP DE TEMPS.

Chaque parent peut participer un peu, beaucoup, passionnément, selon le temps dont il dispose ou tout simplement s'informer en assistant aux réunions mensuelles du conseil local et contribuer par mail.

VENEZ NOUS RENCONTRER AUX FORUMS DES ASSOCIATIONS DE JACOU ou lors de notre Assemblée Générale, le VENDREDI 19 SEPT. 2014 À 20h30 salle de La Fabrique